

Démarche	: Développement des énergies renouvelables thermiques en Mayenne
Organisme	: Direction du Développement Durable et de la Mobilité (DDDM) - Service Déchets et Energie

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

Formulaire

Vous êtes une collectivité, une entreprise, un établissement public ou une association, l'ADEME vous accompagne sur toutes les phases de votre projet : note d'opportunité, étude de faisabilité, assistance à maîtrise d'ouvrage, conseils.

• L'ADEME avec le Fonds Chaleur vous aide à réaliser une étude de faisabilité, en mettant à votre disposition une trame de cahier des charges, et en apportant une aide financière.

• L'ADEME soutient également financièrement les tests de réponse thermique de terrain.

• Afin de garantir la bonne exécution des projets soutenus par l'ADEME et quand cela est nécessaire de par la « complexité » du projet d'investissement, l'ADEME est susceptible de financer des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) en lien avec les projets bénéficiant d'aides de l'ADEME.

• L'ADEME soutient enfin les projets d'installation de chaleur renouvelable sous forme d'investissements :

o Les installations de production de chaleur biomasse/bois ;

o Les installations de production d'eau chaude solaire ;

o Les installations géothermiques de production de chaleur et de froid ;

o Les réseaux de chaleur associés à l'une des précédentes installations.

L'opération pour laquelle vous sollicitez une aide financière ne doit pas avoir commencé ou ne doit pas avoir donné lieu à des engagements fermes (sous quelque forme que ce soit : marché signé, commande signée, devis accepté...).

Suite à la contractualisation entre le Département de la Mayenne et l'ADEME en faveur du développement des énergies renouvelables (COTER 2), il revient au Conseil Départemental d'instruire les dossiers et de gérer le versement des subventions accordées suivant les critères de l'ADEME.

Le Conseil Départemental subventionne également les projets de chaudière bois énergie des communes, EPCI, OGEC, ...
Plus d'informations sur : <https://www.lamayenne.fr/>

Avant de quitter le formulaire, n'oubliez pas d'enregistrer votre demande en cliquant sur le bouton "brouillon" en bas de page si vous n'avez pas terminé. Lorsque la demande est complète cliquer sur soumettre votre dossier pour que votre demande parvienne au CD53

INFORMATIONS CONCERNANT LE DEMANDEUR

Type de structure :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Tertiaire

Public

Association

1- COORDONNEES DU DEMANDEUR

1.1- Représentant légal

Civilité

Mme

M.

Nom

Prénom

Fonction

Adresse

Commencer à saisir votre adresse puis sélectionner celle qui convient

Téléphone

Téléphone portable professionnel

Courriel

Chargé du suivi technique de l'opération?

Si le représentant légal n'est pas en charge du suivi technique merci de remplir les champs ci-dessous sinon passez à la section 1.3- Personne chargée du suivi administratif et financier

Cochez la mention applicable

Oui

Non

1.2- Personne chargée du suivi technique de l'opération, si celle-ci diffère du représentant légal

Ces informations seront nécessaires pendant l'instruction du dossier

Civilité

Mme

M.

Développement des énergies renouvelables thermiques en Mayenne

Nom

Prénom

Fonction

Téléphone

Téléphone portable professionnel

Courriel

1.3- Personne chargée du suivi administratif et financier

Ces informations seront nécessaires pendant l'instruction du dossier

Civilité

Mme

M.

Nom

Prénom

Fonction

Téléphone

Téléphone portable professionnel

Courriel

2- INFORMATIONS CONCERNANT LE PROJET

2.1- Description

Type de projet

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Bois Energie

Développement des énergies renouvelables thermiques en Mayenne

Géothermie

Type de demande d'aide

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Etude de faisabilité

Test de réponse thermique

Investissement

Titre du projet

Description du projet

Décrivez succinctement le projet : localisation, ancien mode de chauffage, la technologie visée, les types de locaux concernés,...

Objectifs du projet

Décrivez succinctement les objectifs attendus du projet du point de vue énergétique

Puissance estimée en kW

Donnée obligatoire pour les projets d'investissement

Production annuelle estimée en MWh

Donnée obligatoire pour les projets d'investissement

Pour les projets de type Solaire thermique, quelle sera la surface en m2 ?

Votre projet comprend-il la création/extension d'un réseau de chaleur ?

Si oui, vous devez intégrer les PJ supplémentaires liées au réseau de chaleur.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Votre demande d'aide comprend-elle une demande d'aide pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage ?

Si oui, vous devez intégrer les PJ supplémentaires liées à l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Cochez la mention applicable

Oui

Développement des énergies renouvelables thermiques en Mayenne

Pour une demande de subvention d'investissements, un(des) compteur(s) de chaleur sont-ils intégrés au projet ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Type de bâtiment :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Existant

Neuf

Adresse du projet

Commune du projet

2.2- Échéancier

Informations prévisionnelles

Date prévisionnelle de début des travaux

Date prévisionnelle de mise en service

2.3- Dépenses

Coût global prévisionnel du projet (€ HT)

Part d'autofinancement (€)

Montant de subvention publique sollicitée à l'ADEME Fond Chaleur (€) ?

Si projet Bois Energie, Montant de subvention publique sollicitée au Conseil départemental de la Mayenne en (€) ?

Quelle la durée d'amortissement de l'investissement prise en compte par votre structure ?

En année

Donnée obligatoire pour les projets d'investissement

3- Pièces justificatives à joindre

Développement des énergies renouvelables thermiques en Mayenne

Pièces à joindre pour toute demande

IBAN à saisir

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- RIB

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pour les entreprises privées : Attestation de santé financière

Vous pouvez télécharger le modèle ci-joint

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pour les entreprises privées : Déclaration des aides de minimi

Vous pouvez télécharger le modèle ci-joint

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Plan de financement

Veuillez télécharger, remplir et joindre le modèle suivant

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Courrier d'engagement

Veuillez télécharger, remplir et joindre le modèle suivant

Pièces justificatives supplémentaires pour les subventions pour étude de faisabilité / test de réponse thermique de terrain géothermie / d'AMO

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Proposition technique du Bureau d'études

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Devis du Bureau d'études

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Attestation de Qualification RGE du Bureau d'études

Pièces justificatives supplémentaires pour toutes subventions d'investissement

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Etude de faisabilité

Obligatoire pour les projets Solaire thermique et Géothermie
Facultatif pour les projets Energie Bois

Pour vous aider, vous trouverez ci-joint des modèles de cahier des charges de demande d'étude

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Note d'opportunité

Développement des énergies renouvelables thermiques en Mayenne

Obligatoire pour les projets Energie Bois en l'absence d'étude de faisabilité, Recommandé pour les autres projets en complément de l'étude de faisabilité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Volet technique

Obligatoire pour les investissements de travaux.

Pour les projets bois énergie de moins de 80 kW, sans réseau de chaleur, remplissez le volet technique simplifié pour les petits projets bois.

Choisir le modèle le plus adéquat à votre projet.

Veuillez télécharger, remplir et joindre le modèle suivant

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Volet technique tableur

Obligatoire pour les investissements de travaux.

Choisir le modèle le plus adéquat à votre projet.

Veuillez télécharger, remplir et joindre le modèle suivant

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Volet financier investissement

Obligatoire pour les investissements de travaux.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Justificatifs de qualification RGE des intervenants

Pièces justificatives supplémentaires pour les subventions Investissement - Bois Energie

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Contrat d'approvisionnement ou dernière facture d'achats de bois ou Lettre engagement et attestations PEFC, FSC

Pièces justificatives pour les subventions Investissement - Solaire thermique

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Schéma de principe lisible du système avec les compteurs d'énergie

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pour les installations de moins de 50 m², Contrat de suivi et de maintenance

Pièces justificatives pour les subventions Investissement - Géothermie de surface

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Plan d'implantation du projet

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Schéma d'implantation des forages

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Schéma de principe hydraulique complet de l'installation

Développement des énergies renouvelables thermiques en Mayenne

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Schéma d'instrumentation et plan de comptage

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Documentation technique de la PAC(s) prévue(s) avec certificat

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Justification de la performance énergétique du bâtiment (audit/étude énergétique ou DPE, étude RT)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Étude de faisabilité sous-sol

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Résultats du Test de réponse thermique de terrain

Pièces justificatives pour les subventions Investissement des projets avec réseau de chaleur

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Cas des dossiers pour une demande de cumul Fonds Chaleur et CEE: fiche articulation dispositif Fonds chaleur et Fiches CEE raccordement BAR-TH-137 et BAT-TH-127

Veuillez télécharger, remplir et joindre le modèle suivant

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Etude de faisabilité Réseau de chaleur

à joindre si non compris dans l'étude de faisabilité du moyen de production

Vous avez des pièces complémentaires :

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pièces complémentaires

sous format zip

(devis non signé, plan de financement, audit énergétique, plans, photos, ...):

Protection des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel collectées à l'occasion de la demande de subvention "Développement des énergies renouvelables thermiques en Mayenne" font l'objet d'un traitement informatique ayant pour finalité l'instruction et la gestion des demandes accordées par le Département de la Mayenne en lien avec l'ADEME.

Les données collectées sont : identité, téléphone et courriel du contact (personne en charge du dossier, personne ne charge de la gestion administrative ou représentant légal). Ce traitement est fondé sur l'intérêt légitime du responsable du traitement (instruction des demandes).

Sous la responsabilité du président du conseil départemental, sis Hôtel du Département 39 rue Mazagran CS 21429 53014 Laval CEDEX, ces données sont destinées aux services compétents pour l'instruction des dossiers (Direction du Développement Durable et de la Mobilité).

Développement des énergies renouvelables thermiques en Mayenne

La durée de conservation des données dans la base « démarches-simplifiées » est limitée à trois ans maximum à compter de la date de clôture des soumissions.

Les données récupérées seront ensuite archivées selon les dispositions légales applicables.

Vous avez la possibilité, en saisissant le délégué à la protection des données (protectiondesdonnees@lamayenne.fr) :

- D'accéder aux données vous concernant,
- De demander leur rectification, leur effacement ou leur limitation,
- De bénéficier de la portabilité de vos données,
- De retirer votre consentement à tout moment,

dans les conditions fixées aux articles 13 à 22 du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27/04/2016 (dit RGPD).

En cas de difficulté persistante, vous pouvez saisir directement la CNIL

(<https://www.cnil.fr/fr/agir>).